

# Pause méthode n° 1

## Bibliographie : comment ne pas couler sous la masse ?

En abordant la préparation d'un concours comportant des épreuves d'Histoire, en attaquant un premier semestre à l'université, vous allez vous trouver tout de suite confrontés à un mot nouveau (ou presque) : bibliographie. Dans les faits, il ne s'agit pas vraiment d'une nouveauté pour vous car il y a fort à parier que vous ayez produit une bibliographie (mais plus sûrement une sitographie) lorsque vous avez présenté votre TPE en classe de Première... Mais, là, c'est vous qui aviez produit cette sélection d'ouvrages utilisés (ou pas...) pour réaliser votre dossier ; ce n'était pas une liste démesurée vous étant « imposée » par une institution ou un enseignant dans le but de préparer une échéance à venir ; ce n'était pas non plus autre chose qu'une dizaine de références tout au plus... Voilà que là, on vous propose plusieurs pages de titres d'ouvrages et d'articles. D'ailleurs, si vous voulez vous faire peur, tapez dans votre moteur de recherche préféré ces trois mots : « Bibliographie agrégation Histoire »... et déroulez les listes interminables qu'on vous propose.

L'étudiant que j'ai été se souvient très bien de ce grand moment de panique lorsque les deux premières heures de cours étaient consacrées au commentaire de la bibliographie pour l'année : allait-il me rester une ou deux heures pour dormir avec tout ce qui était à lire ?

Je vous rassure, la réponse est oui... Que vous ayez un examen (à l'université) ou un concours à la fin de votre travail de préparation, il est vain de penser que vous pourrez avoir tout lu dans une bibliographie. D'ailleurs l'auriez-vous fait que cela ne vous garantirait en aucun cas la réussite. Ce qui compte, ce n'est pas tant la quantité des lectures effectuées que leur qualité et la manière dont vous allez les aborder.

\* \* \*

Pour ne pas couler sous la masse des références, il faut déjà avoir conscience que tous les ouvrages d'Histoire ne se valent pas.

Par leur qualité bien sûr (laissez de côté tout de suite les livres des « historiens médiatiques », ils ne peuvent rien vous apporter... à part des ennuis). Un bon indice de qualité d'un ouvrage est bien sûr le « pedigree » de son auteur (où enseigne-t-il ?) et son degré de compétence pour le sujet de l'ouvrage dont il est l'auteur (quels sont ses habituels domaines de recherche ?). La lecture de la quatrième de couverture de l'ouvrage en magasin ou dans une bibliothèque suffit à vous faire une idée sur les compétences de l'auteur... et, en cas de doute, une rapide recherche sur internet vous rassurera. Autre indice de qualité d'un ouvrage, la présence de notes (en bas de page, en fin de chapitre ou en fin du livre selon le cas). Un historien de profession est quelqu'un qui prouve ce qu'il avance en s'appuyant sur des sources précises (vous avez dû voir cela en Terminale avec le premier chapitre d'histoire du programme).

Mais on peut légitimement penser que dans une bibliographie, on ne vous proposera que des ouvrages de qualité (ce qui ne vous arrange pas finalement question quantité). Le tri doit donc se faire autrement... en étant déjà capable d'identifier les types d'ouvrages. Selon ce type, votre utilisation du livre sera différente (voire même, vous ne l'utiliserez pas).

- On appelle « instruments de travail » les ouvrages qui n'ont pas pour raison d'être une lecture in extenso mais doivent, au contraire, vous offrir la possibilité d'accéder rapidement à une information précise. Les atlas, les dictionnaires de personnages, les lexiques, les chronologies sont des assistants précieux pour votre travail, il vous faut donc les connaître. Bien sûr, ce sont des informations que vous pourriez trouver sur internet (mais, sans avoir la certitude de qualité, de sérieux et d'objectivité de l'auteur du site).
- On appelle « manuels » (et le mot est trompeur quand on sort du lycée) les ouvrages qui font le point sur une période ou une thématique (ex : Le XVII<sup>e</sup> siècle ; La France médiévale ; La religion grecque...) ; ils appartiennent généralement à des collections qui couvrent plusieurs disciplines (U ; Cursus ; Quadriges ; Carré ; Que sais-je ; Initial...). Ce sont des livres commodes pour une première approche d'un thème... Et pour les premiers cours ou les premiers concours, ils sont le passage obligé (et souvent suffisant). En revanche, vous n'aurez pas de mal à comprendre qu'il n'est pas utile de les avoir tous lus. Ils ne vont

certaines pas dire la même chose, s'appuyer sur les mêmes exemples, mais ils apportent tous les mêmes idées générales, les mêmes connaissances de base. Vous devez y passer du temps mais un seul suffit (et après, vous pouvez « butiner » dans un ou deux autres). Les « manuels » offrent aussi l'avantage d'être souvent accompagnés de compléments se rapprochant des instruments de travail (chronologie succincte ; quelques cartes ; éventuellement dictionnaire présentant quelques personnages majeurs). Ils sont donc la pierre angulaire de votre travail de préparation.

- On appelle « biographie » les ouvrages qui s'intéressent à la vie d'un personnage (Pétain ; Vauban ; Auguste...) et « monographie » ceux qui se focalisent sur l'histoire d'un espace particulier (Histoire de Dijon...) ou un sujet précis abordé de manière se voulant exhaustive (La guerre de Sept ans ; La censure en France pendant la Grande Guerre...). Le degré de précision de ces ouvrages, qui sont cependant toujours des synthèses, fait qu'à moins qu'ils ne correspondent précisément à ce que vous devez étudier (auquel cas ils deviennent des sortes de « manuels »), leur utilité se limitera à quelques pages (par exemple, vous pouvez aller dans la biographie d'Auguste si vous devez travailler sur la naissance de l'Empire romain). Ces ouvrages paraissent généralement en grand format avant d'être à nouveau publiés (souvent avec des remises à jour) en éditions de poche (Ellipses poche ; Points Histoire ; Tempus ; Folio Histoire ; Champs...)
- On appelle « thèse » les ouvrages qui correspondent au résultat d'un travail de recherche. Ici, les sujets sont extrêmement précis (Télévision et patrimoine, des origines à la fin des années 1990 ; Pouvoir, présence et action de femmes. Les épouses des ministres au temps de Louis XIV...). Même si vous êtes intéressé, vous n'aurez pas le temps matériel d'affronter des ouvrages dépassant souvent les 700-800 pages avec de nombreuses annexes. Sachez qu'ici existe une solution de facilité à travers les comptes-rendus effectués dans des revues historiques ; ceux-ci indiquent les points importants mis en évidence dans les travaux du chercheur et vous font donc gagner un temps précieux.
- À côté des livres, il y a donc aussi des articles qu'on peut trouver dans de nombreuses revues spécialisées sur un thème, une période, un espace (Anabases ; Clio ; Le temps des médias ; Vingtième siècle...). L'avantage des articles c'est, bien évidemment, leur faible longueur. En revanche, ils peuvent être plus ou moins accessibles, soit que les revues ne soient pas présentes dans votre lieu de préparation (mais beaucoup sont aujourd'hui en ligne sur Internet avec les portails Persée et Cairn), soit qu'elles s'adressent à des chercheurs plus qu'à de jeunes étudiants ou candidats à des concours. Pour votre niveau, sachez que les articles de la revue L'Histoire, visant un grand public cultivé, sont plus facilement abordables et scientifiquement de qualité. Dans une bibliographie, vous pouvez sans hésitation les utiliser en priorité.

\* \* \*

Cette petite promenade au sein d'une bibliographie vous aura, je l'espère, convaincu que cette longue liste de références doit être perçue plus comme la carte d'un restaurant (vous n'allez pas tout manger) que comme une « *to do list* » (il faut tout faire). Elle vous montre la richesse de la « documentation » qui s'offre à vous pour travailler. Elle ne vous dit pas, en revanche, comment faire face au contenu des ouvrages et articles que vous aurez retenus pour préparer votre examen ou votre concours. (voir pages 16-17)

# 10 janvier 2016

## Mort de David Bowie

### Les faits...

---

Au cours de la rentrée littéraire 2017, la romancière Sonia David publie *David Bowie n'est pas mort* ; son livre évoque le destin de trois sœurs confrontées à la mort successive de leurs parents mais aussi à celle du chanteur. Un exemple littéraire pour montrer combien le décès du chanteur britannique des suites d'un cancer à l'âge de soixante-neuf ans a frappé de nombreuses personnes de par le monde dans ce qu'il y avait de plus fort et de plus intime en elles.

David Bowie venait de sortir son vingt-sixième album, *Blackstar*, le 8 janvier 2016, jour de ses soixante-neuf ans. Un album de sept titres et de 42 minutes dans lequel la question de la mort et de la persistance du souvenir était trop présente pour que les observateurs n'y voient pas un rapport avec l'état de santé de l'artiste. Le clip de *Lazarus*, deuxième extrait de l'album, sorti le 17 décembre multipliait les allusions franches et nettes : la mort cachée sous le lit d'où Bowie ne se levait que pour évoquer les années passées, les boutons cousus sur les yeux comme les pièces qu'on laissait pour Charon lors du voyage vers les Enfers, l'entrée finale (à reculons) dans un placard. Et puis ce Bowie au visage fatigué bien loin de l'icône sexy des seventies qui chante « Regardez-moi maintenant, je suis au paradis ».

Mais la mort de Bowie reste un mystère. Qu'on trouve 10 ou 11 janvier n'est que la conséquence des fantaisies des fuseaux horaires mais justement, la

coïncidence est trop belle. Dans cette évidente volonté de l'artiste de faire de sa mort une part de son œuvre, la proximité des dates d'anniversaire, de sortie de l'album et de décès est plus que troublante. D'autant que, comme le précise un simple tweet, le corps de Bowie a été incinéré dès le décès, en l'absence de la famille et des amis, et les cendres déposées en un lieu qui restera secret à jamais. Alors ? Bowie est-il vraiment mort à la date indiquée ? Peut-être était-il décédé bien avant ? Ou peut-être est-il mort plus tard en ayant choisi de profiter des réactions à l'annonce de son décès ?

Car réaction il y eut ! Des fans bien évidemment. Inconsolables !... Du monde de la musique répétant quasiment en boucle tout ce que Bowie avait amené par sa capacité d'invention dans ses différentes « périodes » artistiques : du glam-rock à la dance, de la soul au rock de type indépendant. Le monde de la mode (on est en pleine Fashion week à Londres) célèbre également le génie de Bowie en rappelant son utilisation de costumes excentriques dans la création de ses différentes identités (la plus connue étant le fameux Ziggy Stardust). Plus étonnant encore... Lors de la cérémonie des vœux au siège du PCF, on diffuse Let's dance... Bowie est mort mais sa légende est toujours bien vivante.

---

### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

---

La mort de David Bowie est un événement planétaire. Les chaînes de télévision, les radios, les sites d'information modifient leurs programmes, leurs playlists, leurs mises en page pour évoquer la vie de l'artiste. Le lendemain, les journaux consacrent une grande partie, et souvent la totalité, de leur une au chanteur. Généralement en évoquant en titre une de ses chansons : de « Look up here, I'm in heaven » de *Lazarus* à *Ashes to ashes*. En quatre heures, la nouvelle de sa mort a généré trois millions de tweets. Dans les jours qui suivent, l'album *Blackstar* est numéro 1 des ventes aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada,

en France, en Allemagne, en Australie, et dans bien d'autres pays « occidentaux » ; il est aussi numéro 1 en Argentine et numéro 2 en Corée du Sud.

Comme pour John Lennon en 1980, Freddie Mercury en 1991, Michael Jackson en 2009, la mort de Bowie montre à quel point la musique est devenue un trait commun entre les cultures du monde entier. Bowie était britannique mais il est allé puiser dans des inspirations culturelles multiples. Ses fans l'écoutaient sur tous les continents. Culturellement, le monde se rapproche-t-il d'une **identité** commune ?

---

LA RÉF. : Eudeline (Patrick), *Bowie. L'autre histoire*, Paris, Points, 2016, 144 p.



## 22 mars 2016

### Attentats de Bruxelles

#### Les faits...

Le 22 mars 2016, à 7h58, deux explosions se produisent dans l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem au nord-est de la capitale belge. L'une d'elles frappe l'accueil aux comptoirs de *Brussels Airlines*, l'autre ceux d'*American Airlines* au moment où de nombreux passagers enregistrent leurs bagages. À 9h11, un peu plus d'une heure plus tard, une nouvelle explosion se produit dans le métro bruxellois à la station Maelbeek, dans une rame en train de redémarrer ; cette fois, c'est le centre de la métropole qui est frappé, dans ce qu'on appelle le « quartier européen » où sont regroupés les lieux de pouvoir de l'Union européenne.

Les rares informations dont on dispose sont suffisantes pour comprendre qu'il s'agit d'attentats. Le contexte général ne peut qu'orienter vers une telle explication. On est quatre mois après les sanglants attentats parisiens et dionysiens du 13 novembre 2015 (130 morts) et, quatre jours auparavant, le 18 mars, une opération de police dans la commune belge de Molenbeek-Saint-Jean a permis d'interpeler Salah Abdeslam, le dernier survivant des commandos terroristes ayant frappé à Paris. Le message est clair de la part de l'organisation *Daech* : nous sommes plus forts et plus déterminés que vous et nous pouvons frapper où et quand nous voulons.

La ville de Bruxelles, traversée sans cesse par des véhicules de secours toutes sirènes hurlantes, est bien évidemment en état de choc. La population est invitée

à rester chez elle, les enfants sont confinés dans leurs écoles, le réseau de transport est totalement mis à l'arrêt, les campus universitaires sont évacués puis fermés. Lorsque la journée se termine, aucun autre attentat n'a frappé, comme on le craignait en souvenir des attentats de Paris, d'autres lieux de la capitale belge. Vient le temps des premiers bilans officiels transmis par les autorités : 14 morts (dont les deux terroristes) et 92 blessés à Zaventem ; 17 morts (dont le terroriste) et 106 blessés (dont une dizaine dans un état grave) dans la station de métro. Des victimes venues d'un peu partout parce que les lieux visés, même si l'opération apparaîtra après coup comme relativement improvisée, ont un caractère international. Des Belges, des Américains, des Néerlandais, des Français, des Britanniques, des Polonais et des ressortissants de 26 autres nationalités ont été tués ou blessés.

Dès le 23, les premiers terroristes sont identifiés grâce à leurs empreintes digitales ; il s'agit de deux frères, l'un s'étant fait exploser à l'aéroport et l'autre dans le métro. Il apparaît aussi qu'il y a eu à l'aéroport un terroriste qui n'est pas allé au bout de son « sacrifice » sans quoi le bilan aurait été plus important. Il est aujourd'hui fixé à 32 morts (hors les terroristes) et 340 blessés.

#### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

Le 22 mars 2016, le hashtag #StopIslam a été le plus partagé sur les réseaux sociaux. Si on peut comprendre l'inquiétude des opinions publiques face à la multiplication d'attentats géographiquement proches, la confusion entre une religion pratiquée paisiblement par des centaines de millions de personnes dans le monde et des groupes numériquement limités de terroristes utilisant le prétexte de la foi pour justifier des attentats « aveugles et lâches » est inquiétante. Elle méconnaît notamment que les plus nombreuses victimes d'attentats effectués au nom de l'islam sont

musulmanes et vivent en Asie ou en Afrique. Les démocraties occidentales, fondées entre autres sur la liberté de croyance et la tolérance, semblent évoluer vers des comportements moins ouverts ; même la « laïcité à la française » est interrogée et objet de débats sans fin, souvent pour lui faire dire des choses que ne dit pas la loi de 1905. « Le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas » prophétisait André Malraux. Les questions religieuses semblent aujourd'hui en tous cas fragiliser la tolérance et accroître tous les **fanatismes**.

LA RÉF. : Chaliand (Gérard) & Blin (Arnaud) [dir], *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daech*, Paris, Fayard, 2015, 840 p.



23 juin 2016

## Les Britanniques votent en faveur du *Brexit*

### Les faits...

C'est l'histoire d'un pari qui a totalement raté. Le 23 juin 2016, les électeurs britanniques décident à 51,9 % des voix que le Royaume-Uni doit quitter l'Union européenne. Ce vote entérine donc ce qu'on a appelé le *Brexit* (contraction de *British Exit*). Pour la première fois, un pays ayant choisi d'adhérer à la construction européenne décide de se retirer du processus. Il était déjà arrivé que des pays renoncent au moment de finaliser leur entrée (la Norvège notamment) mais jamais personne n'avait quitté le navire.

Pourtant s'il est un pays dont on pouvait bien imaginer qu'il puisse être tenté par l'activation un jour de l'article 50 des traités européens sur la possibilité pour un État de s'en aller, c'est bien le Royaume-Uni. Entré officiellement dans la CEE le 1<sup>er</sup> janvier 1973, il organisait en 1975 un premier référendum pour décider s'il s'y maintenait ou pas ; à 67 %, les Britanniques avaient décidé de rester. Cependant, à partir de 1979 et de l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, le pays ne va cesser de multiplier les bras de fer avec les autres pays membres et les institutions européennes. Le fameux « I want my money back » de Thatcher résume assez bien ce que les antieuropéens britanniques reprochent au processus de construction continentale : elle coûte plus qu'elle ne rapporte parce qu'il faut être solidaire avec les autres. Aux yeux de beaucoup de Britanniques, et des dirigeants conservateurs en particulier, l'Europe ce n'est intéressant que comme marché commun, comme espace où marchandises et capitaux peuvent circuler librement. Tout le reste, tout ce qui doit renforcer l'intégration (les normes, les procédures ou la monnaie commune) n'a pas d'intérêt.

C'est parce qu'il connaît l'euroscepticisme d'une grande partie de ses concitoyens que le premier ministre conservateur David Cameron annonce en 2013 que, s'il est maintenu à son poste après les législatives de 2015, il posera à nouveau au peuple la question du maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Après la victoire, il ne peut que s'exécuter non sans avoir précisé qu'il tentera d'abord d'obtenir des partenaires européens des avantages supplémentaires pour le pays. Le plan a donc tout de la bonne idée : se faire réélire, faire pression sur les pays de l'Union européenne, arracher un accord, appeler à voter « *remain* » au référendum et remporter celui-ci.

S'il obtient bien quelques améliorations de la situation britannique qu'il fait valoir pour appeler au maintien dans l'Union, Cameron est dépassé par la montée d'un courant furieusement favorable au « *leave* ». Nationalistes du UKIP derrière leur leader Nigel Farage, conservateurs antieuropéens comme Boris Johnson, font progresser le camp du *Brexit*. Le vote du 23 juin montre bien un pays divisé sur la question : majoritairement, les jeunes, les Londoniens, les Écossais et les Nord-Irlandais ont voté pour le maintien quand les personnes âgées et le reste de l'Angleterre ont choisi le retrait. La nouvelle première ministre pro-*Brexit*, Teresa May, a donc engagé en mars 2017 la procédure de retrait du pays. Mais dans celui-ci, beaucoup commencent à douter du bien-fondé de leur vote (Nigel Farage n'a-t-il pas depuis avoué avoir menti dans ses discours ?) et redoutent les conséquences d'un retour à un « splendide isolement ».

### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

Le *Brexit* illustre le grand mouvement géopolitique du monde. À de grands élans d'unités s'opposent, quelles que soient les échelles (locales, nationales, internationales), d'incessantes divisions. L'entrée du Royaume-Uni dans l'Union européenne semblait avoir ancré les Britanniques au continent, ils s'en éloignent à nouveau. Depuis la Seconde Guerre mondiale, de

nombreux pays ont gagné leur indépendance mais ont souvent cherché à modifier aussitôt leurs jeunes frontières pour contrôler tel ou tel territoire. Unité et division sont donc comme le flux et le reflux dans l'Histoire du monde, un mouvement qui voit naître et mourir en permanence des **limites** définies par les hommes.

LA RÉF. : Enderlin (Serge), *Brexit et conséquences*, Bruxelles, Nevicata, coll. L'âme des peuples, 2017, 96 p.



## 16 juillet 2016

### Échec du « coup d'État » en Turquie

#### Les faits...

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016, une partie des forces armées turques lance une opération destinée à renverser le pouvoir en place depuis 2002, celui de Recep Tayyip Erdogan, président de la République, qualifié d'islamiste modéré et artisan des transformations multiples de son pays. Le prétexte invoqué par les militaires est le besoin d'un retour de la démocratie en Turquie... et le pouvoir présidentiel, après l'échec du coup d'État, présentera cette victoire comme une victoire de la démocratie turque. Autant dire que cet événement conserve bien des aspects énigmatiques tant dans ses origines que dans son déroulement (300 morts ?), ses conséquences étant pour leur part bien plus évidentes : un raidissement du pouvoir turc et une réduction des libertés.

Dans la soirée du 15 juillet, des explosions et des rafales d'armes automatiques sont entendues dans les villes d'Ankara et d'Istanbul, capitale et métropole économique de la Turquie. On pense d'abord qu'il s'agit de nouveaux attentats islamiques comme le pays en a connu depuis quelques années mais des sources militaires affirment peu après que l'armée a pris le pouvoir et qu'un « Conseil de la paix dans le pays » assure désormais le pouvoir. Des rumeurs indiquent que le président s'est enfui et a demandé l'asile politique en Allemagne. Celui-ci apparaît pourtant sur la chaîne CNN Turquie en appelant ses partisans à descendre dans la rue pour s'opposer au coup de force.

Au cours de la nuit, des affrontements multiples se produisent. Les putschistes qui disposent d'avions et d'hélicoptères de combat tirent sur le Parlement et le bâtiment présidentiel. Le siège des services de renseignement, le quartier général de la police, sont également visés. Pourtant, force demeure au pouvoir en place. Erdogan peut annoncer que le coup d'État a échoué. Il est difficile de mesurer dans quelle mesure celui-ci aurait pu réussir ; selon les estimations du gouvernement, environ 1800 militaires se sont soulevés et disposaient d'un armement conséquent (une trentaine d'avions, autant de chars, plus de 250 véhicules blindés, trois navires de la marine)... D'un autre côté, il était tentant pour le pouvoir d'Erdogan de présenter l'adversaire comme très dangereux pour renforcer l'importance de la victoire populaire. Car c'est bien ainsi qu'on explique le succès : la mobilisation du peuple en faveur du président. La preuve de l'aspect démocratique du régime.

Et c'est au nom de ce soutien populaire qu'Erdogan va entreprendre à partir du 16 juillet 2016 plusieurs campagnes de réduction des libertés publiques tout en maintenant un état d'urgence renforcé dans le pays. Les premiers visés sont les partisans de l'organisateur présumé du putsch, le prédicateur Fethullah Gülen réfugié aux États-Unis mais viennent ensuite tous ceux qui s'opposent d'une manière ou d'une autre, dans la presse, à l'université, dans les palais de justice, dans la rue...

#### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

L'arrivée d'Erdogan au pouvoir en 2002 avait suscité la méfiance chez les Européens. Non seulement, le dirigeant turc avait su se couler dans les institutions démocratiques du pays mais il avait donné à la Turquie de nouvelles directions. Connaissant une forte croissance économique, le pays s'est transformé et a embrassé les aspirations d'une puissance moyenne. Elle continuait à revendiquer une entrée dans l'Union européenne que son caractère démocratique et laïque aurait été de nature à lui permettre si elle n'était pas

si éloignée des « racines chrétiennes » défendus par les conservateurs européens. Et tout se brise soudain avec la répression suivant le coup d'État du 15-16 juillet 2016, une répression toujours active en janvier 2018 et qui semble avoir engagé la Turquie sur un tout autre chemin. Entre liberté et soumission, la situation des peuples n'est pas toujours bien assurée tant le poids des événements peut avoir d'impact sur les **pouvoirs** en place et les conduire à malmenager les principes qu'ils sont chargés de défendre.

LA RÉF. : Schmid (Dorothee), *La Turquie en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2017, 284 p.



## 21 juillet 2016

### Adoption de la loi Travail

#### Les faits...

Adoptée le 21 juillet et promulguée le 8 août 2016, la loi Travail (ou loi El Khomri du nom de la ministre du Travail l'ayant portée au sein du gouvernement de Manuel Valls) vise à moderniser le droit du travail pour l'adapter au monde actuel. Présenté en février avec comme objectif de « protéger les salariés, favoriser l'embauche, et donner plus de marges de manœuvre à la négociation en entreprise », il est tout de suite contesté ce qui conduit à la présentation d'une vision remaniée au mois de mars... Mais le principe central apparaît tout de même maintenu : accorder plus de souplesse aux entreprises pour fixer la durée du travail de leurs salariés (même si cette durée reste en théorie fixée à 35 heures) et pour licencier.

Même si elle accorde de nouveaux droits aux travailleurs (création d'un Compte Personnel d'Activité, d'un Compte Épargne Temps...) ceux-ci sont jugés très secondaires par rapport aux risques de fragilisation de la situation des salariés : de l'extrême-gauche jusqu'aux frondeurs du PS, une dénonciation des termes de la loi s'organise. À droite et au sein du patronat, on la critique aussi mais pour son manque d'ambition puisque l'État maintient quand même des dispositifs de contrôle (comme la durée légale du travail). Face à tant d'oppositions, la loi ne peut passer qu'en force. Le 10 mai 2016, le gouvernement engage sa responsabilité grâce à l'article 49.3. L'échec d'une motion de censure le 11 mai envoie la loi au Sénat. Elle revient devant l'Assemblée nationale début juillet et est à nouveau adoptée grâce au 49.3.

C'est cependant au niveau syndical que les contestations tout au long du processus d'élaboration de la loi sont les plus virulentes. Un sondage au début du mois de mars indique que 67 % des personnes interrogées sont hostiles à cette loi. Les organisations étudiantes condamnent un texte considéré comme mettant en danger les jeunes dont la précarité ne pourra que s'accroître avec les nouvelles dispositions. Plusieurs manifestations se déroulent à partir du mois de mars 2016 en opposition au texte de Myriam El-Khomri. La contestation conduit au déclenchement de *Nuit debout*, une forme d'action qui voit les opposants s'installer place de la République à Paris (puis sur d'autres places de grandes villes en France) pour mettre en avant des formes de lutte et de solidarité différentes. Mobilisations régulières et affrontements avec les forces de l'ordre marquent le printemps 2016 sans faire reculer le gouvernement. Pour le « peuple de gauche », la loi El-Khomri symbolise, encore plus que les mesures liées à l'état d'urgence, le renoncement de la gauche de gouvernement à défendre les intérêts du peuple au profit de ceux des chefs d'entreprises. Une logique qui est reprise et amplifiée après l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République en 2017. Une deuxième réforme du Code du Travail, encore plus en rupture, est adoptée via une série d'ordonnances en novembre 2017.

#### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

Les modifications intervenues en 2016 et 2017 sur le Code du Travail témoignent de l'existence permanente dans les sociétés de rapports de force entre des intérêts antagonistes. Ceux des patrons sont d'obtenir plus de libertés, de flexibilité, dans la gestion de leurs entreprises ; ceux des travailleurs de pouvoir vivre avec le moins d'anxiété possible de perdre leur emploi (avec les conséquences sur leur quotidien qu'on imagine) ; ceux des jeunes de pouvoir s'insérer rapidement dans le monde du travail sans passer par une multiplication de petits boulots

ne permettant pas de commencer à construire une vie de famille. Ce que l'on est socialement commandé donc toujours ce qu'on peut espérer avoir et il semble que le monde contemporain se prête moins qu'avant aux luttes victorieuses des classes sociales les plus faibles. Puissants ou opprimés, femmes, enfants, noirs, étrangers, gays ou exclus, nos sociétés restent divisées en **groupes** aux intersections plus ou moins importantes mais dont les espoirs demeurent souvent antagonistes.

LA RÉF. : Olszak (Norbert), *Histoire du droit du travail*, Paris, Economica, 2012

## 8 novembre 2016

# Donald Trump est élu Président des États-Unis

### Les faits...

À l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en fonction de Donald Trump, le journaliste Philippe Corbé, correspondant de RTL aux États-Unis et veilleur vigilant face à l'avalanche des tweets présidentiels, l'assure : Trump n'a pas été élu pour ses idées mais il a été élu pour ses mots. Voilà qui aurait au moins le mérite de rassurer tous les « experts » des États-Unis qui n'ont rien vu venir parce qu'ils jugeaient que le phénomène Trump s'effondrerait de lui-même à son premier choc avec les réalités. Voilà surtout qui peut inquiéter sur la situation des États-Unis...

« Milliardaire imprévisible et outrancier » selon le magazine *L'Express*, Donald Trump est né à New York le 14 juin 1946. À la tête de l'entreprise familiale depuis 1971, il possède un empire considérable fait d'immeubles, de casinos, de terrains de golf et multiplie les investissements dans de nombreux secteurs. Une vie personnelle agitée le met fréquemment sous le feu des projecteurs de l'actualité que ce soit pour les difficultés de certaines de ses entreprises, ses multiples mariages (et divorces) ou pour l'animation régulière d'un jeu télévisé. Trump est avant tout un communicant dont l'image prospère sur un flot de rumeurs dont une partie au moins qu'il a lancées lui-même.

Trump commence à s'intéresser à la politique dans les années 80 sans très bien se situer sur l'échiquier politique américain. Il imagine même se présenter à la présidentielle de 1988 avec la célèbre présentatrice Oprah Winfrey comme vice-présidente. Opposant irréductible à Obama, véhiculant des mensonges

sur celui-ci, il rassemble derrière lui la frange la plus conservatrice de la vie politique américaine. Il cherche à se rattacher à la personnalité de Ronald Reagan en reprenant à son compte le slogan *Make America Great Again* quand il annonce sa candidature en juin 2015. Pour atteindre cet objectif de redressement, il envisage de fermer les États-Unis aux migrants, de réduire les impôts, de mettre fin au trou budgétaire, de sortir des grands accords internationaux qui ne visent qu'à affaiblir le pays.

Ce discours simpliste, rempli d'accusations infondées et d'attaques contre tous les ennemis potentiels des États-Unis, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, produit des effets spectaculaires sur l'opinion. Crédité de moins de 5 % dans les enquêtes d'opinion avant le début des primaires républicaines, Trump dépasse très vite ses concurrents. On pense que ce n'est qu'un feu de paille mais il empile les victoires dès les premières primaires. On pense qu'il se heurtera aux caciques du parti qui bloqueront sa candidature mais il est investi le 19 juillet 2016 à la convention de Cleveland. On ne lui donne aucune chance face à Hillary Clinton même s'ils sont au coude-à-coude dans les premiers sondages de juillet mais Trump ne s'effondre pas. On est sûr que, forte du soutien de l'*establishment* et de son expérience du pouvoir, Hillary Clinton sera élue le 8 novembre mais c'est elle qui doit reconnaître sa défaite n'obtenant que 232 grands électeurs contre 306 à son rival.

### EN QUOI EST-CE QUE CET ÉVÉNEMENT NOUS INTERROGE ?

L'élection de Donald Trump à la tête des États-Unis stupéfie une grande partie du monde. Sa première année de présidence va transformer cette stupéfaction en totale incompréhension. Faut-il donc que les États-Unis aient perdu la tête pour mettre dans le Bureau Ovale un tel incompetent ? Trump est vulgaire, raciste, inculte, primaire, sexiste, paresseux et il ne s'en cache pas tant il est grande gueule dans ses discours ou sur Twitter. Vainqueur sur la promesse de rendre les États-Unis à nouveau grands, il semble avoir été

élu grâce à l'action, directe ou indirecte, de la Russie, et on parle de plus en plus ouvertement de situations relevant de la trahison. La Chine, désignée par Trump comme une rivale machiavélique (elle forcerait les États-Unis à s'affaiblir en poussant à la lutte contre un réchauffement climatique qu'elle aurait inventé pour leur nuire) profite de la situation pour avancer ses pions dans le monde. Comment appréhender ce monde où le jeu des **puissances** est soudain fortement perturbé ?

LA RÉF. : Corbé (Philippe), *Trumpitudes et turpitudes : un carnage américain*, Paris, Grasset, 2018, 352 p.

